



PLAN LOCAL D'URBANISME

COMMUNE DE SAINT-AGNANT

LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

ARRETE LE

Le 31 août 2015

APPROUVE LE

Le 14 juin 2016

PIECE DU PLU

5.2.1



La commune est concernée par 31 Servitudes d'Utilité Publique (SUP) qui sont:

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

> Patrimoine naturel - Eaux

AS1 - Servitude résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

-Périmètre de protection éloignée du captage de Trizay « Bouil de Chambon », commune de Trizay

AP 29/01/2007

Service gestionnaire : ARS

> Patrimoine culturel - Monuments historiques

AC1 - Servitude de protection des monuments historiques classés ou inscrits

-Ruines de l'ancienne abbaye (commune de Trizay) – immeuble classé au titre des monuments historiques

AM 20/12/1920

Service gestionnaire : STAP

-Deux dolmens : parcelle 50, section C du cadastre (commune de Soubise) – immeuble classé au titre des monuments historiques

02/09/1938

Service gestionnaire : STAP

-Ancienne abbaye de Montierneuf : porte (commune de Saint-Agnant) – immeuble inscrit au titre des monuments historiques

09/08/1941

Service gestionnaire : STAP

-Ancienne abbaye de Montierneuf : pigeonnier (commune de Saint-Agnant) – immeuble classé au titre des monuments historiques

15/06/1951

Service gestionnaire : STAP

Ancienne abbaye de Montierneuf : logis, vestiges de la priorale (commune de Saint-Agnant) – immeuble inscrit au titre des monuments historiques

AP 13/11/1989

Service gestionnaire : STAP

> Patrimoine culturel - Monuments historiques

AC2 - Servitude relative aux sites inscrits et classés

-Ancien golfe de Saintonge (Marais de Brouage) – immeuble en site classé

DT 13/09/2011

Service gestionnaire : STAP-DREAL

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

> Energie - Electricité et gaz

I4 - Périmètre de servitude autour d'une ligne électrique aérienne ou souterraine

-Ligne de transport d'énergie électrique – HT 90 KV Farradière – Marennes

-Ligne de transport d'énergie électrique – HT 90 KV Farradière – Marennes – Arnoult



Ligne de transport d'énergie électrique – HT 90 KV Tonny-Charente – Marennes

Service gestionnaire : RTE - GMR Poitou-Charentes - Rue Aristide Berges - 17180 PERIGNY

> Canalisations - Eaux et assainissement

A5 - Servitude attachée aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement

-Canalisation publique d'eau – feeder d'adduction d'eau potable de la station de Lire à l'Île d'Oléron

Service gestionnaire : DDTM 17

> Communications - Cours d'eau

EL3 - Servitude de halage et de marchepied

-Canal de la Charente à la Seudre

Service gestionnaire : DDTM 17

> Communications - Circulation aérienne

T5 - Servitude aéronautique de dégagement

-Circulation aérienne – servitude aéronautique de dégagement : Aérodrome de Rochefort – Saint-Agnant

Service gestionnaire : DGAC

> Télécommunications

PT1 - Servitude de protection des centres de réception radio-électriques contre les perturbations électromagnétiques

-Zones de protection et de garde autour du centre radioélectrique de Rochefort-Saint-Agnant-Aérodrome

DT 28/08/1985

Service gestionnaire : DGAC

-Zones de protection et de garde autour du centre de réception de Rochefort-Saint-Agnant

DT 06/10/1993

Service gestionnaire : Défense

PT2 - Servitude de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles

-Zone primaire B1, D1, secteur de dégagement C3 du centre radioélectrique de Rochefort-Saint-Agnant (Aérodrome)

DT 14/03/1991

Service gestionnaire : DGAC

-Zone primaire de dégagement du centre radioélectrique de Rochefort-Saint-Agnant (Les Groies)

DT 22/03/1991

Service gestionnaire : DGAC

-Zone primaire, secondaire et secteur de dégagement du centre d'émission de Rochefort-Saint-Agnant

DT 26/10/1993

Service gestionnaire : Défense

-Zone spéciale de dégagement située sur le parcours du faisceau hertzien de Royan (Le Maine Arnaud) à Rochefort (Beligon Les Quatre Anes)

DT 09/09/2015

Service gestionnaire : Intérieur

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

AR3 - Zones et polygones d'isolement concernant les servitudes autour des magasins et établissements servant à la conservation, à la manipulation ou à la fabrication des poudres, munitions, artifices ou explosifs

-Dépôt de munitions BA 721

DT 26/11/1997

Service gestionnaire : Les servitudes inhérentes à la base aérienne 721 sont gérées par l'Etablissement du Service d'Infra-structure de la Défense (ESID) de Bordeaux : ESID de Bordeaux - CS 21252 - 33098 BORDEAUX cedex

La liste des servitudes d'utilité publique, les fiches descriptives ainsi que les arrêtés, décrets et plans ont été transmises par la DDTM (Mai 2016). Elles sont annexées au PLU, à l'exception des servitudes EL7 en accord avec l'avis du Conseil Départemental sur le projet de PLU.

